



Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 23 mars 2020

CRISE DU COVID-19

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines prennent des mesures en direction des entreprises

A la suite des mesures générales de confinement décidées par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de COVID-19, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont décidé de prendre en compte les difficultés rencontrées par les entreprises dans le cadre de leurs candidatures à des consultations ou de l'exécution des marchés publics.

La Direction de la Commande Publique unifiée des Hauts-de-Seine et des Yvelines a adopté les mesures suivantes :

> Sauf exception, **toutes les dates limites de remise des offres de l'ensemble des consultations actuellement ouvertes sur leurs plateformes de dématérialisation des marchés sont reportées pour une durée de quinze jours** équivalente à la période de confinement décidée par le Gouvernement. Ce report pourra être le cas échéant prolongé en fonction des éventuelles reconductions décidées par les pouvoirs publics,

> Les entreprises rencontrant des difficultés dans l'exécution des marchés du fait de cette crise seront **exonérées de pénalités**.

Les équipes de la Direction de la Commande Publique Unifiée des Yvelines et des Hauts-de-Seine se mobilisent et maintiennent leurs activités pendant la période de confinement afin de rester en contact avec les entreprises et pouvoir répondre à leurs demandes ou interrogations.

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Amélie BAILLEAU

tél. : 01 39 07 78 41

courriel : abailleau@yvelines.fr

www.yvelines.fr